

## Contribution du Conseil presbytéral Synthèse par Hugues GUINOT, Secrétaire

---

### Préalables

- Contexte : l'assemblée diocésaine du samedi 30 novembre 2019.
- Pour que les prêtres puissent aussi s'exprimer, il a paru bon qu'il y ait, en amont de l'assemblée diocésaine, un échange en Conseil presbytéral, d'où ces propos.

### Éléments qui ressortent de l'échange en Conseil presbytéral (18 octobre 2019) dans la perspective de l'Assemblée diocésaine

#### Quelques constats

- Les prêtres ont la plupart du temps intégré la dimension diocésaine : l'Église est diocésaine, cela fait partie de son identité. Dans la pratique, faire communauté avec le diocèse n'est toutefois pas toujours facile. Mais il faut en avoir le souci.
- En rural, la figure du ministère demeure très souvent le curé, plus que l'EAP.
- Actuellement, le prêtre en charge d'une communauté l'est de fait, dans la majorité des cas, pour un temps limité. Il est de passage. La « stabilité », de ce point de vue, est plutôt du côté d'autres fidèles.
- Dans une paroisse, le curé est affectataire de biens communaux, dans un contexte où les relations avec les municipalités ne sont pas toujours aisées.
- Pour bien des fidèles, appartenir à une communauté n'est pas leur problème ; beaucoup vont à la messe quand et où cela les arrange, individuellement.
- Les prêtres sont perçus souvent comme des hommes débordés, donc indisponibles. Cela risque, si nous ne résistons pas, de nous faire passer à côté de l'essentiel, par exemple les souffrances des personnes. alors que nous devons être une oreille pour les gens.
- Cette possible indisponibilité est générée notamment par nos fonctionnements ecclésiaux (étendue du territoire, multiplicité des missions), tandis que bien des personnes attendent surtout que rien ne bouge.
- Certaines personnes sont paradoxalement marquées par des prêtres qui ont été ce qu'elles n'attendaient pas d'eux.

#### Des priorités

##### En général

- Il ne s'agit pas de définir le prêtre idéal, mais d'exprimer des besoins en vue de la mission.
- Attention de ne pas nous restreindre à la seule figure du curé de paroisse : la communauté paroissiale n'est pas la seule communauté chrétienne dans un diocèse, et un prêtre peut être responsable d'une communauté en ayant une autre charge que celle de curé.
- Notre assemblée devra se tourner vers la mission, donc vers demain, en n'oubliant pas la notion de coresponsabilité, car ce n'est pas qu'au prêtre d'être signe.
- Les prêtres ne sont pas les seuls ministres ordonnés ; attention de penser au ministère diaconal.
- « Le prêtre », c'est une chose ; mais les prêtres forment ensemble un corps, le *presbyterium*, dimension inhérente à notre ministère.
- Le prêtre l'est pour les personnes qui demandent un service à l'Église, mais aussi pour une population dans son ensemble. Par exemple, le curé de Sens est nommé « curé de Sens », et non « curé des catholiques de Sens ».

- Peut-on être véritablement proche des gens dans le contexte actuel (mobilité, et étendue des paroisses) ? Il paraît important, au moins, de nous faire proches des fidèles qui eux-mêmes sont proches de la population et des familles (exemple des équipes obsèques).
- Il ne faut pas, dans notre ministère, oublier les confins de notre Église, être proche de ceux pour qui l'Église est loin.
- Le prêtre préside la liturgie ; il est aussi homme de la prédication.
- Des personnes attendent que le prêtre veille à intégrer dans la liturgie eucharistique ce qui compte dans la vie quotidienne. Par exemple, bénédiction des cartables à la rentrée.
- Les prêtres sont des hommes et des frères, avec leurs fragilités : être prêtre ce n'est pas zéro défaut, il est important que ce soit perçu.
- Un prêtre aujourd'hui décédé disait que l'important n'est pas tant ce que nous avons fait, que ce que nous aurons permis à d'autres de devenir.
- Dans la vie spirituelle des prêtres, la relecture est importante.

*En particulier*

- Des prêtres ont besoin d'un équilibre dans leur mission. Par exemple, être curé en exerçant aussi une autre responsabilité n'est pas à analyser d'abord en termes de surcharge : si mon autre responsabilité correspond à mes compétences et à mes centres d'intérêt, on peut pronostiquer que j'en vivrais d'autant mieux ma charge curiale.
- Des prêtres, à l'inverse, vivent mieux d'avoir une charge unique.
- Certains prêtres vivent fortement la dimension de communion lorsqu'ils sont amenés à régler des conflits : c'est à eux que, bien souvent, revient de fait cette tâche.

\*

\* \*